

Demandes de
la députée de
St-Hyacinthe

1) Liste des locations d'espaces

Location hébergement sur l'Île d'Anticosti – Gîte Ste-Marguerite

Réponse : Le bail conclu par la Société québécoise des infrastructures avait pour but de loger les employés du MERN et du MDDELCC qui assuraient une présence permanente sur l'Île, et ce, afin d'assurer la conformité des travaux de forages pour la saison 2015. Il s'agissait d'un espace de 95.06 mètres carrés pour une valeur de 4 150\$/mois pour une durée de 6 mois, soit environ 25 k\$ pour la période.

2) Concernant le volume «Budget des organismes autres que budgétaires» :

Régie de l'énergie

Cause du déficit appréhendé en 2017-2018 évalué à 315,4 k\$ et nature des immobilisations de 753,7 k\$.

Réponse :

L'excédent des dépenses sur les revenus est principalement relié aux nouvelles responsabilités assumées à la suite de l'adoption du Chapitre 35 des lois de 2016 concernant la mise en œuvre de la politique énergétique 2030 ainsi que par la réalisation d'opérations financées par les revenus des années précédentes.

En investissements, l'augmentation de 2017-2018 s'explique notamment par le développement d'applications informatiques en vue de se conformer aux standards sur l'accessibilité du Web.

Société de développement de la Baie James

Cause du déficit appréhendé en 2017-2018 évalué à 555,3 k\$ et nature du déficit cumulé au début de plus de 38 M\$:

Réponse :

L'excédent des dépenses sur les revenus est principalement expliqué par la dépense d'amortissement du projet de réfection de la route de la Baie-James.

Le déficit cumulé a été initialement causé par la radiation et la dévaluation d'actifs effectuées aux états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1985 et qui totalisaient 68 909 534 \$.

Commission de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles

Déposé le : 27 AVRIL 2017

No : CAPERN-117

Secrétaire : [Signature]